

11. Les étapes de la recherche en SHS :

A/La précision d'un problème, il s'agit d'identifier, formuler et préciser un problème de recherche qui soulève un questionnement et de le situer dans sa démarche de réflexion, par rapport à une réalité donnée.

Ainsi pour préciser un problème de recherche, quatre questions serviront de à le définir :

1- pourquoi s'intéresse-t-on à ce sujet ? Il s'agit ici de spécifier l'intention qui nous a fait choisir un sujet plutôt qu'un autre. Ainsi on s'intéresse à un sujet parce qu'il nous dit quelque chose de personnelle ou par apport à la société dans laquelle on vit.

2 à qui espère-t-on arriver ? Il s'agit cette fois de spécifier la visée de la recherche, on fait de la recherche principalement pour décrire des phénomènes, les classer, les expliquer ou les comprendre.

3- que sait-on déjà ? Il s'agit maintenant de mettre en valeur les informations obtenues lors des premières lectures déjà faites. On peut posséder d'informations d'ordres factuels, théoriques ou méthodologiques. Cependant si on dispose déjà des informations, on doit les exposer, pour être ensuite en mesure de dégager ce qui fera l'objet de la recherche plus particulièrement par rapport à ce qui a été déjà fait.

4- quelle question de recherche va-t-on poser ? La question doit permettre de cerner le problème particulier de recherche, avec précision, d'en dessiner les contours et d'entreprendre l'investigation dans la réalité.

B) l'hypothèse ;

L'hypothèse est une réponse provisoire à la question posée dans votre problématique. Elle tend à formuler une relation entre les faits. Elle se présente généralement sous la forme à tester, proposition mettant des variables indépendantes ou explicatives et les variables dépendantes (le fait que l'on tente de mieux comprendre).

1- Ses caractéristiques :

Un énoncé : ainsi l'hypothèse est un énoncé qui exprime, en une phrase ou plus, une relation attendue entre deux ou plusieurs termes.

Une prédiction : l'hypothèse est une prédiction sur ce qu'on va découvrir dans la réalité. Elle est une réponse supposée et plausible à la question qu'on se pose.

Un outil de vérification : la vérification est l'opération par laquelle les suppositions sont confrontées avec la réalité.

2- Ses termes : dans sa rédaction, on doit utiliser des termes clairs, qui ne contiennent pas de contradiction, précis, signifiant.

3- La variable : peut se définir comme tout facteur pouvant prendre une ou plusieurs valeurs différentes, (ainsi le sexe est une variable parce qu'il y'en a deux que nous pouvons distinguer en mathématique et indiquer par un résultat : *masculin et féminin*).

Donc elle constitue une caractéristique de personnes ou d'objets ou de situations liée à un concept et pouvant se distinguer les uns des autres.

a) *La variable indépendante* : dans la méthode expérimentale elle est celle qu'on manipule pour en mesurer l'effet sur la variable dépendante. On pourrait aussi l'appeler variable cause, antécédente, active ou expérimentale.

b) *La variable dépendante* : elle est appelée aussi la variable passive, conséquente ou résultante, sur elle que s'exerce l'action dans le but de mesurer des variations. Elle est associée aux sujets de l'expérience qui sont soumis aux différentes conditions de la variable indépendante.

C) Les concepts ;

Le concept est en quelque sorte une représentation générale qui met en évidence un aspect de la réalité, c'est une médiation entre le réel et le général.

L'analyse conceptuelle est une concrétisation de ce qu'on veut observer dans la réalité. Elle débute en faisant ressortir les concepts de son hypothèse et de son objectif de la recherche. Elle se poursuit en décomposant chaque concept pour en dégager les dimensions ou les aspects à considérer, puis chaque dimension est décortiquée pour être traduite en indicateurs ou phénomène observable.

Ainsi pour définir ses concepts, le chercheur doit se référer à son cadre conceptuel ou la théorie et la réalité du terrain de la recherche.

12. les techniques de l'enquête de terrain (outils de collecte des données) :

L'objectif de l'enquête de terrain est de recueillir des informations sur le thème choisi, donc de répondre aux questions posées dans la problématique. A cet effet, plusieurs techniques d'enquête peuvent être utilisées à savoir :

a- L'observation :

Il y a peut-être autant de définitions de l'observation en situation. Mais le conventionnel c'est qu'elle est : Un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux même où ils se déroulent. Cette définition n'a aucunement la prétention de rallier tous les chercheurs mais a tout de même le mérite d'établir clairement ce que l'auteur de ces lignes a en tête lorsqu'il parle d'observation en situation. On l'aura compris, ce qui suit ne concerne pas, par exemple, des observations faites en laboratoire où le chercheur est caché derrière une vitre sans teint. Nous nous attardons en fait à cet outil longtemps associé presque exclusivement à l'anthropologie et qui fait partie de la formation de base de tout ethnologue.

En outre la position épistémologique et l'identification des caractéristiques du chercheur qui pourrait nuire – ou aider – dans l'observation, on devra aussi choisir le rôle que l'on souhaite endosser sur le terrain. À cet égard, il y a de cela plus de quatre décennies, Gold (1958) a établi une typologie devenue classique depuis. Sa classification repose sur le critère de l'engagement dans Martineau / l'observation en situation l'action du chercheur avec les sujets observés.

Gold a ainsi identifié quatre rôles du chercheur dans l'observation en situation :

- *Le participant complet* : ici le chercheur observe dans la clandestinité, il se doit donc de participer aux actions du groupe afin de ne pas être repérer.
- *Le participant observateur* : dans ce cas le chercheur peut être un pair (par exemple, observer le travail dans une cuisine de restaurant en y faisant la plonge) mais son statut d'observateur est connu des autres.
- *L'observateur participant* : le chercheur est intégré au groupe mais cette intégration est tout de même limitée ; il pourra à l'occasion remplir certaines tâches au sein de la communauté observée mais il n'est pas un collègue ou un membre à part entière du groupe.
- *L'observateur complet* : dans ce dernier rôle, le chercheur ne fait qu'observer et ne prend aucunement part à l'action ; bien que reconnu comme observateur, il réalise une intégration en retrait ; c'est le cas par exemple d'un chercheur qui

assiste aux réunions du conseil d'administration d'une entreprise. (*Stéphane Martineau*).

b- L'entretien : il est utilisé dans la phase de la pré-enquête, il s'agit d'entretiens exploratoires, qui vise à explorer le sujet détecter les variables, les indicateurs, recueillir des informations...etc.

Il est utilisé aussi comme technique principale d'enquête donc comme outil de recueil d'informations sur les sujets donc l'absence d'un cadre théorique est constatée. A cet effet l'objectif de l'enquête et de comprendre le phénomène étudié.

Types d'entretien

On définit trois types d'entretien selon le degré de structuration des questions :

L'entretien non directif : tend à se rapprocher de l'entretien clinique, caractérisé par l'attitude non directive de l'interviewer qui suit le sujet au lieu de le diriger (la majorité des questions sont posées sous la forme ouverte). L'intérêt est porté à tous les éléments du discours, les idées exprimées et à leur enchaînement.

L'entretien semi directif : est un entretien où alternent l'attitude directive et non directive de l'interviewer (le guide d'entretien contient des questions ouvertes mais aussi des questions semi ouvertes).

L'entretien structuré : est caractérisé par l'attitude de l'interviewer quasi exclusivement directive (les questions sont semi ouverte ou fermées).

c- le questionnaire : est une technique utilisée pour expliquer les corrélations entre les variables supposées à priori donc pour vérifier les hypothèses. Ainsi son application suppose un échantillon important de personnes à interroger mais aussi la maîtrise de la langue, car il s'agit d'un document écrit, qui doit être rempli par l'enquêté lui-même.

1- forme des questions- interrogations

Le rédacteur du questionnaire a le choix entre différents types de questions. Ce choix n'est cependant pas indifférent. Chaque type correspondant à des besoins spécifiques dans l'enquête.

a- questions fermées :

Les réponses sont fixées à l'avance, et le répondant doit obligatoirement choisir parmi l'éventail qui lui est présenté. C'est le type le plus simple. On l'utilisera pour obtenir certains renseignements factuels, pour juger de l'approbation ou désapprobation d'une opinion donnée, de la position sur une gamme de jugement, etc.

Exemple ;

Quel est votre est civil ?

- Célibataire
- marié
- divorcé
- veuf
- séparé

Lisez-vous des périodiques rédigés dans une autre langue que votre langue maternelle ?

- régulièrement
- occasionnellement
- rarement
- jamais

Caractéristiques

- 1- Ce type de questions est celui qui se prête le mieux au dépouillement et à l'analyse statistique. En effet, les réponses étant prévues, il ne peut y'avoir dans la rédaction de la personne enquêtée, aucune ambiguïté. On peut donc répartir les différents répondants selon la réponse qu'ils ont fournie, sans passer par des étapes d'intermédiaires.
- 2- Ces questions se comprennent facilement et on peut aussi répondre facilement (il suffit de tracer une croix dans une case).
- 3- Elles ne peuvent guère être utilisées pour obtenir des informations nuances correspondant à des attitudes profondes. Leur champ d'application se limite au recueil des informations objectives.

Questions ouvertes

La réponse n'est pas prévue et l'interrogé est libre de s'exprimer comme il veut.

On réserve dans le questionnaire un emplacement suffisant pour que la réponse de la personne puisse être enregistrée en son entier.

Exemple : quelle est, à votre avis, la meilleure formule d'examen possible dans l'enseignement universitaire ?

.....
.....

Caractéristiques

- 1- Si on formule convenablement les questions, on pourra obtenir de bonnes informations sur n'importe quel sujet.
- 2- Elles sont indispensables pour recueillir des renseignements sur des problèmes délicats.
- 3- Leur utilisation s'impose lorsqu'on ne peut pas prévoir les réponses possibles
- 4- Leur formulation est très délicate : elles doivent être aisément comprises et ne comporte aucune ambiguïté ou contresens.

Questions semi-ouvertes

Les principales réponses possibles sont prévues, comme dans une question fermée, mais en laissant la possibilité d'ajouter des réponses libres, en dehors de l'éventail proposé comme dans une question ouverte

Exemple quel instrument de musique possédez-vous ?

- guitare
- violon
- piano
- flûte
- aucun
- autres citez.....

Caractéristiques

- 1- Elles contribuent surtout à faciliter le dépouillement, puisqu'un grand nombre de réponses sont déjà prévues.
- 2- Elles risquent d'influencer la réaction de la personne interrogée par la suggestion de réponses qui peuvent paraître soit habituelles, soit plus convenables.